

36ème Rallye du LOCHOIS

31 MAI et 01 JUIN 2025

ACO : PERCHE VAL DE LOIRE

Permis d'Organisation : Ligue N°10/20254 du 06/03/2025 : FFSA FFSA N° 194 du 06 /03/2025

NOTIFICATION n° 1 DE LA DIRECTION DE COURSE

A L'EQUIPAGE n° 7

CONCURRENT	FAGUET
LICENCE N°	3774

1er CONDUCTEUR	FAGUET
LICENCE N°	3774

DECISION :

HORS COURSE

MOTIF :

NON RESPECT de la reglementation de limitation de vitesse

Application Article : 6 -4 -1

NOTIFIE AU CONCURRENT

Le Directeur de Course

PERRUSON

Le : 01/06/2025

DESMOULINS Roger

à :

Licence : 4799

ACCUSE DE RECEPTION :

**Le soussigné certifie avoir été informé, au lieu, à la date
et à l'heure indiqué ci-dessus, des décisions prises,
ainsi que des motifs les justifiants.**

Il certifie avoir été informé, des voies de recours.

Date :

Heure :

Le Concurrent



Le 1er Conducteur

